

Autorisation parentale pour l'utilisation de photos/vidéos/enregistrements

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo ou d'un enregistrement sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Dans le cadre d'un établissement et/ou d'un service médico-social, le droit à l'image des personnes accompagnées mineures est détenu par leurs parents ou tuteur(s). Les prises de vue et captation sonores doivent par conséquent être précédées d'une demande d'autorisation écrite adressée aux parents ou tuteur(s).

L'IME de Moulins – Renée Tétard sollicite l'autorisation d'utiliser des photos – vidéos et/ou enregistrements (*vous pouvez rayer l'une ou les mentions dont vous ne voulez pas*) de votre enfant prises au cours de l'année scolaire 2026-2027 lors:

- Des ateliers éducatifs à l'IME de Moulins et/ou en extérieur,
- Pour le cahier de vie,
- Des transferts et sorties scolaires et extra-scolaires,
- Des activités sportives extérieures,
- Les différents événements de l'IME de Moulins (Fêtes de Noël, d'Été,...liste non exhaustive).

Le présent accord est délivré uniquement pour les photos – vidéos et/ou enregistrements pris dans le cadre des événements précités ci-dessus. Les photos vous permettront de prendre connaissance de ce qui s'est déroulée à l'IME de Moulins par votre enfant. Les photos – vidéos et/ou enregistrements ne seront ni vendues, ni destinées à d'autres usages et seront détruits au départ de la personne de l'ESMS.

Cette autorisation prend effet à partir du 26 août 2026 et prendra fin le 24 juillet 2027.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 - Informatique et libertés et à la Loi n° 2020-1266 du 19 octobre 2020 visant à encadrer l'exploitation commerciale de l'image d'enfants de moins de seize ans sur les plateformes en ligne, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti, vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait. Vous disposez aussi à tout moment d'un droit de rétractation vous permettant d'annuler la présente autorisation. Le cas échéant, vous informerez par écrit ou par mail (dpo@absa86.org) le référent RGPD de cette décision.

Coupon à remettre¹

Nous, soussignés² et

Responsables légaux de l'enfant :

Nom :

Prénom :

☐ Déclarons autoriser l'ABSAs à utiliser les photographies - vidéos et/ou enregistrements de notre enfant dans le cadre précis décrit ci-dessus uniquement.

☐ Déclarons refuser l'utilisation d'images - de vidéos ou d'enregistrements de notre enfant (*dans le cas de photos de groupe, le visage de votre enfant sera rendu flou avec un logiciel de retouche d'images de manière à le rendre totalement impossible à identifier*).

Date : Signatures : père mère représentant légal

¹ Cocher la case de votre choix ou rayer la mention inutile

² Indiquer les noms et prénoms des deux parents ou ceux du tuteur